

Obtentions végétales—Loi

Je regrette, monsieur le Président, de m'énerver à ce sujet. Cela ne m'arrive pas souvent. Je me mets en colère, mais ce soir ce projet de loi me met au désespoir.

Je terminerai en disant aux trois messieurs qui m'envoient souvent des lettres et à n'importe quel autre député qui m'invite à un déjeuner-prière, en se prétendant chrétien et en prétendant défendre les enseignements du Christ, de ne plus m'envoyer de ces invitations.

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, il y a toujours à la Chambre des activistes, démarcheurs et autres groupes de pression qui demandent constamment aux hommes et femmes politiques d'adopter des projets de loi, qui ont souvent trait à des changements technologiques, tel celui dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Toutefois, ce projet de loi ne vise pas à remanier la procédure établie. Il ne vise pas à aplanir une nouvelle difficulté que poserait un processus établi. Nous faisons, avec ce projet de loi, véritablement oeuvre de pionnier. Nous nous lançons dans une nouvelle aventure.

La biotechnologie est fondamentalement différente de tout autre sujet traité par les projets de loi présentés jusqu'ici à la Chambre. C'est de la technologie de pointe. C'est la technologie qui codifie la mise au point de nouvelles espèces végétales.

Dans l'ensemble, la biotechnologie traite de la mise au point et de l'amélioration non seulement des espèces végétales, mais certes des espèces animales. En fait, elle est pour nous l'occasion d'améliorer notre société. La biotechnologie offre d'excellents avantages, dont la rentabilité n'est pas parmi les moindres. C'est une activité de recherche et de développement qui garantit d'énormes profits à ceux qui s'y adonnent. En fait, on a dit qu'elle allait conférer une nouvelle espèce de pouvoir.

On était habitué déjà à l'étalement-or. Désormais, on aura l'étalement-génétique. Pourquoi s'orienter dans cette direction? Bien évidemment parce que nous voulons résoudre les problèmes qui assaillent notre société, les véritables problèmes qui existent aujourd'hui, ici au Canada et ailleurs dans le monde. Nous voulons préparer et favoriser l'avènement d'un monde meilleur. Nous voulons améliorer notre qualité de vie. Ce sont là des buts fort louables que nous visons tous. Nous devons être prudents en réglant ces problèmes pour ne pas créer de nouveaux problèmes qui pourraient être pires que ceux que nous essayons de régler. Il y a un point qui inquiète mon caucus et moi-même en ce qui concerne ce projet de loi. Le

gouvernement approuve un processus et s'engage sur une voie qu'il ne comprend pas très bien. Il ne se rend pas compte des risques auxquels il expose notre pays.

• (0020)

La biotechnologie nous offre un moyen de régler beaucoup de problèmes agricoles. Elle nous permet de régler des problèmes de production, nous donne de meilleures variétés de céréales qui pousseront en moins de temps de façon à éviter le gel. Elle nous donne de meilleurs rendements et permet aux producteurs d'utiliser de nouvelles variétés qu'ils n'auraient pas pu utiliser autrement. Elle peut donner au consommateur des produits plus sûrs, moins chers et meilleurs pour la santé. En même temps, cette technologie menace non pas d'aider les producteurs, mais d'en faire des esclaves.

Il est question de végétaux ici. C'est le point de départ de la biotechnologie. Nous accueillons favorablement ce nouvel instrument si ceux qui le contrôlent le font dans l'intérêt de l'humanité. Ce projet de loi qui porte sur les végétaux ne fait que soulever des questions très fondamentales. Qui contrôlera cette nouvelle technologie, la propagation des plantes en grande quantité, la culture des tissus végétaux, les anticorps monoclonaux et la fusion cellulaire?

Est-ce les chercheurs qui travaillent dans les universités qui contrôleront cette technologie, comme nous le voudrions? Ce ne sera pas le cas. Ce sera une poignée de grandes sociétés, des entreprises agro-commerciales comme on les appelle, qui contrôleront, développeront et monopoliseront ce secteur, c'est-à-dire non seulement la protection des droits des phytogénéticiens mais aussi, plus tard, ceux des zoogénéticiens. Nous sommes au seuil de cette ère de technologie massive que les Canadiens devraient attendre non seulement avec impatience, mais aussi avec une certaine circonspection.

Cela a fait l'objet de beaucoup de discussion et de beaucoup de débat. De nombreuses conférences ont été consacrées à la biotechnologie. L'une des mieux connues fut certes le séminaire Dag Hammarskjöld de 1987 sur l'impact socio-économique des nouvelles biotechnologies sur la santé de base en agriculture.

Je vais vous en énoncer une des conclusions. La plus grave menace que font peser les nouvelles biosciences, c'est que la vie deviendra la propriété d'un monopole constituée d'un petit nombre de sociétés géantes. Dans les pays clefs, les produits et les méthodes de la biotechnologie sont ou deviennent brevetables au delà des rêves